L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 19 OCTOBRE 1879.

THEATRE DE L'OPERA.

La réouverture de l'Opéra, même pour une courte saison de représentations de grand opéra par une compagnie [illegible], sera un véritable événement pour notre monde musical, privé depuis quatre ans de son plaisir favori, car on ne peut compter que pour mémoire le passage de la compagnie allemande de Feppenheim. Du succès qu'obtiendra l'entreprise de M. Strakosch va dépendre le sort du théâtre de la rue Bourbon. Si, en effet, la compagnie de cet impresario, dont on dit le plus grand bien, reçoit de la part du public orléanais un accueil empressé et un patronage libéral, elle pourra renouveler son engagement pour quinze jours ou un mois de plus. Ensuite, il y aura quelque chance de voir d'autres troupes lyriques succéder à celle de M. Strakosch, et, quand il sera certain que notre public musical est décidé à soutenir les troupes de grand opéra, nous verrons, chaque année, les impresarii conclure à l'avance des engagements avec les propriétaires du théâtre de la rue Bourbon, dont les portes resteront ainsi ouvertes pendant la plus grande partie de la saison d'hiver.

Si cela ne nous rend pas une troupe permanente de grand opéra français, cela ressuscitera au moins notre grand théâtre comme scène lyrique. La Nouvelle-Orléans retrouvera ainsi, bien que sous une forme différente, une institution qui était un des principaux attraits pour les visiteurs étrangers en même temps qu'un lieu de réunion presque quotidien pour la société élégante et raffinée.

Mais il faut vouloir pour avoir et tous les rêves dorés que nous venons de faire dépendent des dispositions de la population. M. L. Placide Canonge, notre ancien directeur, que M. Strakosch a pris pour agent, fait appel à toutes les personnes qui désirent avoir un opéra cette année. Le contrôle de l'Opéra sera ouvert à partir de demain, de deux à quatre heures, pour recevoir les abonnements. Nous espérons que des réponses promptes et nombreuses seront faites à cet appel. Une réduction assez importante sur les prix réguliers sera accordée aux abonnés. C'est une mesure intelligente, car l'abonnement c'est la recette certaine et il faut la faciliter.

LA NOUVELLE REVUE.

Le *Courrier du Soir* annonce comme suit l'apparition du premier numéro de cette publication :

La *Nouvelle Revue* paraît aujourd'hui, 1er octobre. Elle débute par une préface adressée à ses lecteurs et signée par Mme Juliette Lamber (Mme Adam.) La pensée qui a présidé à la fondation de la Revue y est nettement indiquée, et la philosophie de l'œuvre s'en dégage avec une ampleur et une hauteur de vues remarquables. "La fin de chaque siècle, fait observer l'auteur, concentre ses efforts pour produire le siècle suivant. Il n'est pas douteux que le XXe siècle verra la solution de la question sociale préparée par notre siècle, comme celui-ci a vu la solution de la question politique et philosophique élaborée par le XVIIIe siècle. Mais ce n'est pas en continuant les tâtonnements d'une fausse science politique, d'une sorte d'alchimie sociale, que l'on aboutira à une solution pratique et positive.

"Il faut procéder en politique comme en toute autre science ; l'expérience des faits journaliers doit conduire à l'expérience des faits généraux, à la découverte des lois fixes qui régissent le monde social. Telle est la tâche qui incombe à notre époque. Elle s'adapte merveilleusement aux qualités natives de notre race, enfin débarrassée du servage féodal."

L'ambition de la *Nouvelle Revue* est de servir de toutes ses forces, sur le terrain de ces principes, la cause du progrès.

Voici, à titre de primeur, le sommaire de la livraison du 1er octobre de la "Nouvelle Revue" dirigée par Mme Juliette Lamber :

A nos lecteurs, par Mme Juliette Lamber (Madame Adam.)

Le Canal interocéanique et le Congrès géographique de 1879, par M. F. de Lesseps.

Les Grandes Manœuvres, par M. Amédée Le Faure.

Question d'Orient, par M. le général Turr.

Lucie Rodey (première partie), par Mme Henri Gréville.

La Politique dans Corneille, par M. Henri de Bornier.

Souvenirs d'un Chanteur (première partie), par M. G. Duprez.

Tableaux Algériens, par M. Guillaumet.

Les Paysans (poésie), par M. André Theuriet.

La Réforme Judiciaire, par M. Demombynes.

Le Protocole XIII du Traité de Berlin, par M. Demitriadès.

Etc., etc.

Ce qui précède était composé lorsque nous avons reçu le numéro de la *Nouvelle Revue*, que nous avons parcouru avec beaucoup d'intérêt.

Ce premier numéro, dont l'impression est excellente, est en somme bien composé, varié et intéressant. Voici ce qu'en dit un chroniqueur parisien qui nous révèle que Mme Lamber a fondé sa Revue, malgré les avis contraires de tous ses amis, y compris M. Gambetta.

Depuis six mois, elle s'occupe de son premier numéro. Elle a fait ce que, seule, une femme pouvait se permettre. Elle a demandé des articles à une centaine de collaborateurs, et a choisi dans le tas.

Un détail qui la peint bien. Tout son effort a tendu à ne pas avoir un premier numéro à sensation. Le coup de pistolet n'est pas son affaire. Les coups de grosse caisse non plus. Elle a eu la finesse de prendre le courant et elle le suit. Vous ne trouverez rien de très saillant, de très éclatant, dans cette première livraison. Je n'entends pas dire : rien de très remarquable.

Loin de là : j'y ai lu des pages extrêmement réussies, entre autres une étude de M. Demombynes, sur la "Réforme judiciaire" ; la "Politique dans Corneille", de Henri de Bornier ; les "Tableaux algériens", de Guillaumet ; les "Paysans", d'André Theuriet, qui n'avait jamais jusqu'ici rencontré une si large inspiration. Mais rien de Louis Blanc, par exemple ; rien de Challemel-Lacour, rien de Girardin—rien des hommes dont on pouvait attendre bruit de trompette ou grondement de tonnerre.

Cela viendra, cela viendra, sans nul doute. La seconde livraison s'enhardira. On m'a parlé en grand secret d'un article de M. Emilio Castelar qui fera son chemin dans le monde.

UN EX-MINISTRE DE GAMBETTA, M. [illegible], qui n'est pas toujours heureux quand il s'attaque aux préfets, est, lorsqu'il veut s'en donner la peine, un chroniqueur plein de verve et d'esprit, témoin cette charmante étude sur le pauvre Laurier, bien oublié aujourd'hui :

Il n'a fallu que ce grand manieur d'argent mourût pour que l'on sût à quel point était exagérée la notoriété relative de sa fortune. Moi-même, à qui il avait vingt fois exposé son bilan, je ne le croyais qu'à demi ; je pensais qu'il y avait un peu de calcul ou de pose dans la modestie de ses chiffres. Mais non ; l'homme qui avait conclu l'emprunt Morgan, qui avait négocié tant de traités avec les Turcs et l'Egypte, qui avait été mêlé à toutes les entreprises industrielles de son temps, qui menait toute sa vie abstenu de tout luxe personnel, est mort, non pas précisément comme Aristote, qui *mortuus est pauper*, mais ne laissant aux siens qu'un héritage fort ordinaire.

Je n'aurais, pour ma part, aucun embarras à Bonchet, en parlant de lui, le point délicat de la politique. Mais la vérité est que je n'abordais guère ce sujet avec lui, si ce n'est dans les grands moments, quand il apportait à la maison des nouvelles de Versailles.

Il fut une époque, en 1868, en 1869 et 1870, où l'on causait ardemment politique chez lui. C'est quand il réunissait presque tous les soirs à sa table : Gambetta, Challemel-Lacour, Brisson et bien d'autres, qui depuis ont eu des fortunes diverses. J'ai connu là Gambetta jeune, qui était éblouissant de verve, d'éloquence et d'esprit. Je ne sais d'homme à lui comparer que Challemel-Lacour, quand il est dans ses beaux jours de causerie familière. C'est le langage le plus élevé et le plus simple à la fois, avec des grâces infinies d'idées et d'expressions. Il me semble qu'on avait beaucoup, mais beaucoup d'esprit autour de cette table ; l'amphitryon en était d'ailleurs assez fourni pour en donner libéralement à tous.

Laurier, tout en se séparant plus tard de ce petit noyau d'amis politiques, ne cessa point de les voir. Quelques mois avant sa mort, j'avais dîné chez lui avec trois des chefs les plus autorisés du parti républicain. L'entretien avait naturellement tourné vite de théâtre et des lettres à la politique. Laurier était trop tolérant pour ne pas laisser dire tout ce qu'on voulait : il comprenait toutes les opinions, et je crois qu'au fond il ne les estimait pas plus les unes que les autres.

C'est là que je lui ai entendu conter ce joli mot.

Un de ses électeurs du Var vient lui reprocher sa défection au parti républicain.

— Voyez notre chance ! lui dit ce brave homme ; nous nommons Olivier, il tourne à l'Empire. Nous vous prenons ensuite, vous passez aux royalistes.

— Le fait est, lui dit Laurier, avec un grand sang froid, que vous n'êtes pas heureux avec les arbustes.

Et le pauvre électeur n'en put tirer d'autre explication.

Tout Laurier est dans ce mot ; j'entends le Laurier sceptique et railleur de la politique. Mais celui-là, tous l'ont connu, et quelques-uns l'ont sévèrement jugé. Pour moi, qui ai vécu si longtemps dans son intimité, je ne sais et ne veux savoir de lui que l'homme essentiellement bon et aimable, l'ami chaud, le compagnon spirituel, celui dont la mémoire vit en nos cœurs et dont nous avons un doux et triste plaisir à rappeler les qualités sérieuses et aimables.

Le comble de l'ignorance : Ne pas savoir où est l'ETOILE ROUGE.

On vient de recevoir un grand assortiment de vêtements pour enfants chez C. Lazard, 213 à 217 Vieille Levée.

LE GRAND ARAGO ET LES CHEMINS DE FER.—Au moment où l'on inaugure la statue d'Arago, *Paris-Journal* a eu l'excellente idée de rechercher un document dont on parle plutôt qu'on ne le connaît.

C'est le rapport de François Arago, en 1838, contre le réseau de chemins de fer que proposait le ministère. La politique s'en mêlant, les libéraux d'alors repoussaient l'initiative des "tyrans," et la commission saisie du projet conclut à l'ajournement, sur le rapport d'Arago.

Deux énormités surtout y sont à remarquer.

Le premier argument d'Arago pour justifier l'ajournement, c'est que l'adoption immédiate du projet ministériel "entraînerait l'impossibilité de profiter des améliorations, des perfectionnements, des découvertes dont l'art s'enrichira certainement, disait-il, d'ici à quelques années."

Assurément les chemins de fer avaient encore à cette époque de grands progrès à faire. Mais, à ce compte, nous en serions toujours réduits à voyager en diligence, car pas plus aujourd'hui qu'il y a quarante ans, on ne saurait affirmer que la science de l'ingénieur ait dit son dernier mot.

Quant à l'influence économique des chemins de fer, voici ce qu'en pensait l'illustre rapporteur : "Ne point s'abandonner, dit-il, à des illusions, même en matière de locomotives à vapeur ; ne pas admettre, par exemple, avec l'exposé des motifs, *que deux tringles de fer parallèles donneront une face nouvelle aux landes de Gascogne*.... tels étaient nos devoirs, et nous les avons scrupuleusement accomplis." Si celui qui a écrit ces lignes ironiques avait vécu quelques années de plus, il aurait vu les landes transformées, et il lui aurait bien fallu reconnaître que les tringles de fer parallèles y étaient pour beaucoup, puisqu'elles assurent un marché pour ainsi dire illimité aux produits forestiers et autres de ces sables lointains. Si la richesse immobilière de la France a doublé depuis quarante ans, les départements du centre et du Midi n'ayant plus rien à envier, comme débouché, à ceux du Nord, c'est encore aux tringles de fer parallèles que ces bienfaits sont dus ; et, à cet égard, il serait superflu d'insister, car il n'y a pas aujourd'hui un ouvrier, un paysan—ni même un député—qui ne sache à quoi s'en tenir sur la puissance fécondante des voies ferrées.

ADOLPHE RAGOT.

—Le *Standard* raconte qu'un aéronaute russe nommé Lawrentieu vient d'exécuter une ascension à Rostow, ville située sur le bord du Don. Après être resté quelques heures en l'air, il s'apprêtait à exécuter sa descente, lorsqu'il entendit une décharge de plusieurs coups de fusil qui le déterminèrent à continuer sa route.

Un peu plus loin il se décida à prendre terre, mais il vit accourir une foule de paysans armés de bâtons et de faulx. Un pope, qui était à la tête de ses paroissiens et qui tenait à la main un crucifix, lui dit de se signer s'il était un chrétien. Il obéit immédiatement à cette réquisition. Cependant il eût été exposé à de mauvais traitements si un sous-officier de Cosaques n'eût expliqué la théorie des ballons.

Avec peu d'argent vous avez beaucoup de souliers à l'ETOILE ROUGE.

—Le 21 septembre, dit le *Courrier des Marchés*, vers dix heures quinze du soir, le train rapide qui porte la malle des Indes courait à toute vitesse entre Savaro et Motta, quand il aperçut les signaux d'arrêt. Lorsque le train eut stoppé, un cantonnier se présenta et raconta que plusieurs individus avaient, peu avant, frappé à la maison cantonnière No 298, occupée par lui-même. Ils avaient tenté de se faire ouvrir la porte fermée intérieurement.

Le cantonnier refusa d'ouvrir, ayant deviné qu'on voulait s'emparer des signaux et des outils servant à démonter les rails. Les inconnus essayèrent alors de forcer la porte. Le cantonnier courut à une fenêtre donnant sur le derrière de la maison, et voyant qu'elle n'était pas gardée, il se jeta dehors et courut à la rencontre du train qui allait arriver.

Ainsi averti, le train s'avança avec précaution. Il arriva à la maison cantonnière No 298 sans avoir rien trouvé d'anormal. Il l'avait à peine dépassée, qu'il s'aperçut que la voie était barrée, et il stoppa. Cet obstacle n'était rien de moins qu'une barricade mesurant plus de 1 mètre de hauteur et 2 mètres de longueur que les malfaiteurs avaient construite pour faire dérailler le train et le dévaliser.

Le rapide continua à s'avancer avec précaution jusqu'à Foggia, sans aucun incident. Après avoir fait sa déclaration à la police, il reprit sa course.

L'INTRODUCTION DES IMMIGRANTS CHINOIS DANS LA GUYANE FRANÇAISE.—Nous lisons dans une correspondance de Cayenne du 20 août :

Par suite d'une résolution adoptée par le conseil général, l'administration s'occupe en ce moment, sous réserve de la sanction du département, de régler les conditions d'une introduction d'immigrants chinois. Elle s'est mise en rapport avec M. Ledoux, vice-consul de France à Demerara, qui lui a fait des ouvertures en vue de se charger de l'entreprise. Les conditions de cette introduction seraient approximativement les suivantes : prix de revient du Chinois rendu à Cayenne, 600 fr., y compris 225 fr. qui lui auront été comptés à Hong-Kong et qu'il devra rembourser à l'engagiste dans les deux années de son engagement par retenues proportionnelles sur les salaires acquis. Durée de l'engagement, 2 années. Salaire : sur les établissements agricoles, 1 fr. 20 par journée de travail ou par tâche ; sur les placers, également 1 fr. 20 avec la ration réglementaire. L'engagé aura droit aux soins médicaux et au logement. La part de frais d'introduction incombant à l'engagiste ne pourra être déterminée définitivement que lorsque le projet même sera devenu définitif ; mais, pour en arriver là, l'administration désire savoir dès à présent quels sont les engagistes disposés à prendre part à la répartition d'un premier contingent de 500 Chinois environ, qui seraient introduits en 1880. Or, il résulte du relevé des demandes qui se sont produites jusqu'au 30 août que 385, des immigrants auraient dès maintenant un placement assuré.

—L'ombre de Chamillart a dû tressaillir, car, dans un café du passage des Panoramas, M. Mangin, professeur de billard, a fait 774 carambolages en deux séries !.... Jamais, croyons-nous, cela ne s'était vu.

Et encore, M. Mangin ne s'est pas servi de ce qu'on appelle la "série américaine," qui consiste à promener indéfiniment les billes le long d'une bande. Non !.... il a fait ses carambolages en plein billard, ce qui est autrement difficile.

C'est "la série américaine" qu'emploie M. Vignaux qui, il y a quelque temps, attira au Grand-Hôtel tous ceux qui en France professent un peu de tendresse pour le noble jeu de billard. M. Mangin serait-il plus fort que M. Vignaux ?

THE GENUINE

DR. C. McLANE'S

Celebrated American

WORM SPECIFIC

OR

VERMIFUGE.

SYMPTOMS OF WORMS.

THE countenance is pale and leaden-colored, with occasional flushes, or a circumscribed spot on one or both cheeks; the eyes become dull; the pupils dilate; an azure semicircle runs along the lower eye-lid; the nose is irritated, swells, and sometimes bleeds; a swelling of the upper lip; occasional headache, with humming or throbbing of the ears; an unusual secretion of saliva; slimy or furred tongue; breath very foul, particularly in the morning; appetite variable, sometimes voracious, with a gnawing sensation of the stomach, at others, entirely gone; fleeting pains in the stomach; occasional nausea and vomiting; violent pains throughout the abdomen; bowels irregular, at times costive; stools slimy; not unfrequently tinged with blood; belly swollen and hard; urine turbid; respiration occasionally difficult, and accompanied by hiccough; cough sometimes dry and convulsive; uneasy and disturbed sleep, with grinding of the teeth; temper variable, but generally irritable, &c.

Whenever the above symptoms are found to exist,

DR. C. McLANE'S VERMIFUGE

will certainly effect a cure.

IT DOES NOT CONTAIN MERCURY

in any form; it is an innocent preparation, *not capable of doing the slightest injury to the most tender infant.*

The genuine DR. McLANE'S VERMIFUGE bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrapper.

—:0:—

DR. C. McLANE'S

LIVER PILLS

are not recommended as a remedy "for all the ills that flesh is heir to," but in affections of the liver, and in all Bilious Complaints, Dyspepsia and Sick Headache, or diseases of that character, they stand without a rival.

AGUE AND FEVER.

No better cathartic can be used preparatory to, or after taking Quinine.

As a simple purgative they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated.

Each box has a red wax seal on the lid with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS.

Each wrapper bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS.

Insist upon having the genuine Dr. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE DE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques steamers de cette ligne [illegible] pier No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit :

FRANCE, Trudelle, mercredi, 8 octobre.

CANADA, Frangeul, mercredi, 15 octobre.

LABRADOR, Sanglier, mercredi, 22 octobre.

PEREIRE, Danré, mercredi, 29 octobre.

AMERIQUE, Daleuil, mercredi, 5 novembre.

FRANCE Trudelle, 12 novembre.

Prix du passage pour le Havre.

[illegible]

Entrepont, $26, avec [illegible]

Passage d'entrepont avec [illegible]

L. GRAND, Agent.

Gallier Court, [illegible] Nouvelle-Orléans.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD [illegible] régulier comme suit :

De Brême	De la Nlle-Orléans
Hannover 17 sept.	environ 30 oct.
Nurnberg.....15 oct.	
Hannover.....19 nov.	

Ces steamers [illegible] à la Havane [illegible] à Southampton.

PRIX DU PASSAGE :

De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane et à la Nouvelle-Orléans :

Première, $120 | Entrepont....$35.

De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Havre ou Brême :

Première...$120 | Entrepont....$45.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane :

Première....$25 | Entrepont....$15.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter E. Schaeck, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes :

De Brême à Galveston..........$42 00

De à Indianola..........$46 00

La compagnie se réserve le droit de changer le nom des steamers, leurs jours de départs [illegible] et les prix de passage.

Les consignataires vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre à la Nouvelle-Orléans.

Pour [illegible] de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents.

12 mai— No. 48 de la rue de l'Union.

HONDURAS.

Le rapide steamer en fer de première classe

E. B. WARD, JR.

Capitaine S. PIZZATI.

Pour Belize, Honduras, touchant à Amer, Port Cortes, Truxillo, Roatan et Utilla, partira ponctuellement pour les ports ci-dessus le Samedi, 4 octobre, à 2 h P. M. du Pier [illegible] vis-à-vis le marché à la viande.

Pour fret et passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à

S. OTERI & BRO.

23 et 25 rue Front et 24 et 26 rue Fulton, entre les rues Gravier et Poydras.

N. B.—Le WARD fera son service en connexion avec la ligne régulière de [illegible]

[illegible]

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants :

KNICKERBOCKER,

NEW ORLEANS,

HUDSON,

CORTES.

Le steamer

KNICKERBOCKER

Capt. F. KEMBLE,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Mercredi 22 oct. à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise pour cette ligne à 1/2 pour cent.

Passage—Cabine.........$40

Entrepont....... 20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,

Bureau—1an Rue Carondelet, No 42.

BELFAST & GLASGOW STATE LINE.

De New-York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.

Cabines de première classe, salon, une seule escale.

BILLETS, $65 à $70, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas. Billets de retour bons pour 12 mois $100 à $120. Seconde cabine, une seule escale $40, billets de retour $80.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à

AUSTIN, BALDWIN & CO.,

72 Broadway, New-York,

ou à A. K. MILLER & CO.,

36 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages [illegible] du confort que ne présente aucune autre route. 15 mars—6m.

For New York direct.

Cromwell Line.

his line is composed of the following steamers:

NEW ORLEANS, CORTES,

HUDSON, KNICKERBOCKER

Steamship

will leave her wharf, foot of Toulouse street,

KNICKERBOCKER,

Capt F. Kemble,

Wednesday, Oct. 22 rd at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 1/2 per cent.

Cabin Passage..........$40

Steerage —.......... 20

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to

ALFRED MOULTON.

L'UNION FRANÇAISE.

Par suite de récents changements, le Conseil de Direction se compose comme suit :

M. le vicomte PAUL d'ABZAC, consul de France, président honoraire.

M. EDGAR LAHUE, président honoraire.

Président : F. TUJAGUE, 11 rue de Chartres.

1er vice-président : A. WALZ, 26 rue Conti.

2me " " C. BOUYER, coin Conti et Chartres.

Trésorier : A. DOUSSAN, 46 rue de Chartres.

Secrétaire : A. GUILLEMET, — rue Douane.

DIRECTEURS :

MM. F. LIMET, bureaux de l'ABEILLE.

J. L. REVOL, coin Chartres et Conti.

H. BILLARD, librairie Hébert & Co., coin Bienville et Chartres.

J. ANGLADE, coin Bourbon et Conti.

A. LAFOND, rue Bourbon, près l'Opéra.

A. DURIEU, coin Canal et Bourbon.

E. BOURSELOT, 272 rue Dauphine.

J. SENAC, coin Chartres et Ste Anne.

H. CHANET, — rue Bienville.

J. LARRIEU, Alger.

Les présidents de toutes les sociétés françaises de secours mutuels font également partie de la Direction.

Le Comité de Secours se réunit tous les mercredis, à 7½ heures du soir, au siège de l'Union, No 9, rue St-Louis.

Par ordre de la Direction,

A. GUILLEMET, Secrétaire.

4—12s

VAPEURS.

[illegible] pour Vicksburg [illegible] à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur

NATCHEZ,

R. S. Leathers, Capitaine.

J. F. Muse, Commis.

Le paquebot d'Ohio pour la ligne Pacifique pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

La compagnie se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. K. CARLIN 60 rue Magazine.

Paquebot régulier des Opelousas, partant tous les Mardis à 5 h du soir.

Pour Whiskey Bay, Opelousas, Port Barre, Washington, [illegible] et à tous les débarcadères sur la rivière Atchafalaya et le bayou Des Glaises.

Le paquebot steamer à léger tirant d'eau

YAZOO,

W. CRAWFORD, capitaine,

F. ROBLANSON, commis.

Partira comme ci-dessus.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

A. GEO. SCHITE, rue Gravier 142.

ALORD & McPEAKE, rue Gravier 133

21 déc—

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Trois fois par semaine.

HENRY TETE,

JOS. F. AUCOIN, Capitaine.

M. E. LANIRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS à 11 heures du matin, JEUDIS et SAMEDIS à [illegible]

Retour : A partir de Donaldsonville tous les LUNDIS, MERCREDIS et DIMANCHES.

Fret pris pour le bayou Lafourche avec privilège de le transférer.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. RIVET,

100 rue Decatur, près St. Louis.

N. B. Un commis recevra et stationnera sur la Levée, à la tête de la rue Bienville, pour recevoir le fret.

[illegible]—1 an

Pour Mandeville, Madisonville et Old Landing.

Le nouveau CAMELIA, steamer de la malle des Etats-Unis, partira de l'extrémité du Nouveau Lac—

Les LUNDIS et JEUDIS pour Mandeville et Old Landing, à l'arrivée du train de midi ;

Le SAMEDI pour Mandeville et Old Landing à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi.

Le DIMANCHE—Excursion, départ à l'arrivée du train de 7 A. M.

Au retour laisse le vieux débarcadère mardi et vendredi à 6 A. M., et Mandeville à 8:30 A. M. Laisse Madisonville, les lundis, mercredis, samedis à 5:30 A. M., et Mandeville à 6:45 A. M.

Prix du passage à tous les points...... $1 00

Excursion le DIMANCHE...... 1 00

W. G. COYLE.

ASSURANCES.

MECHANICS' & TRADERS' INSURANCE COMPANY.

No 14 rue Carondelet.

DIXIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à l'article 12 de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année échue le 31 août 1879 :

Primes d'incendie....	$124,436 33		
Primes de rivières....	87,660 26		
Primes maritimes.....	9,193 51		
Primes non-expirées, 31 août 1878......	40,609 09	$211,319 06	
A déduire :			
Primes non-expirées, 31 août 1879.	$50,000 00		
Primes remboursées.....	5,018 96	$55,018 96	
Montant net des primes encaissées....		$156,300 06	
Moins :			
Pertes d'incendie.....	38,668 91		
Pertes de rivières....	26,679 88		
Pertes maritimes.....	3,108 29		
Pertes non réglées....	6,200 00	$74,651 96	
Taxes et licences....	5,735 50		
Réassurances....	20,410 03		
Réduction, 15 p. et....	12,514 96		
	38,660 51		
A déduire, l'intérêt couru sur des comptes...	15,272 50	$23,407 91	$98,059 89
Profits nets......			$58,240 19

ACTIF.

Billets à ordre pour primes et prêts sur garanties......	$344,922 92
Argent en caisse......	36,069 17
Primes en voie de collection...	16,927 36
Placé en actions de banque, de compagnies d'assurance et d'autres sociétés, estimées à leur valeur sur place......	86,530 00
Propriétés foncières, estimées à la valeur exacte du marché......	35,155 31
Meubles de bureau......	1,000 00
	$520,612 66

L'état ci-dessus est une copie exacte et fidèle des livres de la compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.

GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nlle-Orléans.

Fait et signé sous serment devant moi, notaire, ce vingt-sixième jour de septembre 1879.

EDGAR GRIMA, notaire.

Le Conseil des Directeurs, à la réunion annuelle tenue le 15 du courant, a résolu de payer 10 pour cent d'intérêt sur le capital, 20 pour cent de dividende sur les primes participantes.

Ce double intérêt sera payé à partir du 20 octobre prochain.

DIRECTEURS.

HU. ALLISON,	S. J. MULLAN,
J. H. ALLEN,	ED. NALLE,
J. A. BRASELMAN,	F. J. ODENDAHL,
J. D. BRITTON,	EMILE J. O'BRIEN,
SAM. BOYD,	W. A. PEALE,
T. J. CARVER,	D. L. SAWLETT,
J. D. COBB,	G. W. SENTELL,
R. D. COLEMAN,	S. K. RUSS,
J. M. FRANKENBUSH,	W. B. THOMPSON,
BEN. GERSON,	J. M. WALSH,
P. G. GIBERT,	M. WEIL,
J. D. HILL,	T. S. WATERMAN,
CHAS. HOLLOWAY,	FRED'K WING,
R. L. MOORE,	C. W. WOOD,
LLOYD R. COLEMAN,	B. J. WEST.

28 sep—1m

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ : rue du Canal, statue de Clay. Parcours : (côté vert) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à embarque et de là à la station d'arrivée. Les chars bleus suivent la même route ; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue nouvelle.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

E. Hébert, Paris H. Billard, N.-Orléans

HÉBERT & Cie.,

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

60 Rue de Chartres, coin Bienville

Livres d'étude français et Américains.

Fournitures pour écoles,

Ardoises, Plumes,

Papeterie, Encre,

Etc., Etc., Etc.

Messieurs les professeurs trouveront leur avantage à venir s'approvisionner de livres et de fournitures pour écoles chez

HEBERT & CIE.,

59 Rue de Chartres, coin Bienville.

Bulletin Mensuel des livres

Nouvellement parus et importés sur commande par la Librairie française de

HEBERT & CIE.,

59 Chartres, coin Bienville.

Notre Bulletin mensuel est distribué gratuitement et expédié franco à toute personne qui en fait la demande.

Sommaire du Bulletin.

Religion..Philosophie..Morale..Droit..Economie politique....Législation....Administration..Commerce....Finances....Histoire...Biographie..Politique..Géographie..Ethnographie..Voyages..Littérature..Théâtre..Poésie..Sciences médicales..Mathématiques..Histoire naturelle..Beaux arts...Archéologie..Numismatique..Architecture..Musique..Linguistique..Education..Instruction...Livres pour la jeunesse.

Cabinet de lecture, Abonnements, 75 cents par mois.

Papiers peints Papiers peints.

40,000 Rouleaux à vendre au Rabais!

Dessins nouveaux et variés.

31 août—

Cathartic Pills

Combinent les meilleurs principes en médecine, en proportions calculées avec beaucoup de soin pour assurer l'activité, la certitude et l'uniformité de l'effet. Elles sont le résultat d'une étude scrupuleuse et d'une expérience pratique remontant à des années, et le remède le plus effectif qui ait encore été découvert pour les maladies causées par le dérangement de l'estomac, du foie et des boyaux, et qui requièrent un traitement prompt et efficace. Les "Pilules d'Ayer" sont spécialement applicables à cette classe de maux. Elles agissent directement sur les procédés digestifs et assimilatifs, et rétablissent une opération saine et régulière. Le grand emploi de ce remède par les médecins dans leur pratique, et par toutes les nations civilisées, est une des nombreuses preuves de leur valeur, comme un remède sûr et parfaitement digne de confiance, et comme un purgatif sur dans lequel on peut mettre confiance. Etant composé des vertus concentrées de substances purement végétales, ce remède ne contient ni calomel ni rien de nuisible, et peut être administré aux enfants en toute sûreté.

Les "Ayer's Pills" guérissent effectivement la Constipation, l'Indigestion, la Dyspepsie, la perte de l'Appétit, Mauvaise Haleine, Etourdissements, Maux de Tête, perte de la Mémoire, Engourdissement, Attaques Bilieuses, Jaunisse, Rhumatisme, Maladies de Peau, Hydropisie, Tumeurs, Vers, Névralgie, Coliques, Gripe, Diarrhée, Dyssenterie, Goutte, Hémorroïdes, Désordres du Foie, et tous les autres maux résultant des désordres de l'appareil digestif.

Comme pilules de dîner elles n'ont pas d'égales. Tout en ayant une action douce, ces pilules sont le cathartique le plus complet qui puisse être employé et elles ne causent jamais de peine à moins que les boyaux ne soient enflammés, et alors elles ne sentir une influence salutaire. Elles stimulent l'appétit et les organes digestifs, elles opèrent pour purifier et enrichir le sang et donnent une nouvelle santé et la vigueur à tout le système.

PRÉPARÉES PAR LE

DR J. C. AYER & CO.,

Chimistes pratiques et analytiques, LOWELL, MASS

Vendues par tous les droguistes en tous pays.

12 mars —3

GEO. P. ROWELL & CO.

Bureau d'Annonces de Journaux

Pour Dix cts. : Brochure de cent pages avec Listes de journaux tarif d'annonces.

Pour Dix Dollars : Quatre lignes insérées pendant une semaine dans trois cent cinquante journaux.

10 Spruce St N. Y.

4m—6m

A. DELPIT,

Manufacture de Tabac à la Vapeur.

13 & 15 rue St. Louis.

ETABLIE EN 1868.

Célèbres TABACS à priser.

PERIQUE, MACOUBA, VIRGINIE, NATCHITOCHES, ROSE, ETC. FINE CUT supérieur, à fumer et à chiquer.

CIGARES Havane et du pays.

Grand assortiment de

PIPES ECUME ET BRUYERES FRANÇAISES véritables et de PIPES AMERICAINES.

Un beau choix de

TABATIERES en Métal, Buffle, Buffle, Papier-Maché et autres.

ARTICLES POUR FUMEURS, ETC., ETC., ETC.

— Le tout —

AUX PRIX LES PLUS MODERES.

En gros et en détail.

CHEMINS DE FER.

Grande Route de Jackson.

Chicago, St-Louis & New-Orleans R. R.

LA ROUTE LA PLUS RAPIDE POUR L'EST.

A partir du 22 sept. 1879, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit :

DÉPART.	ARRIVÉE.
Express No 1..5.15 P. M.	Express No 2.. 7:40 A. M.
Mixed No 3—7 h A. M.	Mix'd No 4.. 7:30 P. M.

Nos 1 et 2 partent tous les jours ; Nos 3 et 4 tous les jours, excepté le dimanche.

Le train d'excursion du SAMEDI pour McComb City part à 3:30 P. M.

L'EXCURSION DU DIMANCHE pour McComb City part à 7 heures A. M.

LES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN VONT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O., et CHICAGO, sans changement. Pour St-Louis un wagon-dortoir est ajouté au train, à Milan, ce qui permet aux passagers de faire tout le voyage sans laisser le train. UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW-YORK et les VILLES de L'EST.

Wagons-dortoirs jusqu'à CHATTANOOGA, pour les SOURCES DE LA VIRGINIE, tous les jours, sans changement.

Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.

F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.

[illegible]

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R. R.

THE QUICKEST ROUTE EAST.

Trains will leave and arrive at the Jackson Street Depot, on and after sept. 22nd 1879, as follows :—

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1..5:15 p. m.	Express No 2 7:40 a. m.
Mixed No 3....7:00 a. m.	Mixed No 4.......7:30 p. m.

Nos 1 and 2 runs daily, 3 and 4 daily, except Sunday.

SATURDAY accommodation for McComb City leaves at 3:30 P. M.

SUNDAY EXCURSION to McComb City leaves at 7 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS —THROUGH TO— LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O. AND CHICAGO WITHOUT CHANGE AND FOR ST-LOUIS A SLEEPER IS ATTACHED AT MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES

Sleeping Cars through to CHATTANOOGA, for the VIRGINIA SPRINGS, daily without change.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.

F. CHANDLER, General Passenger Agent.

New-Orleans and Mobile Rail Road

(LIGNE RAPIDE DE MOBILE.)

La route la plus courte pour toutes les villes de l'Est. Transporte la malle et l'Express du Sud.

SEULE LIGNE AVEC DOUBLES TRAINS QUOTIDIENS.

A partir de JEUDI, 2 OCTOBRE 1879, les trains arriveront à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partiront comme suit :

Départ	Arrivée.
No 1, Express, tous les jours 7:30 a. m.	No 2, Express, tous les jours 7:41 a. m.
No 3, Express, tous les jours 5:00 p. m.	No 4, Express, tous les jours 9:14 p. m.
No 5, Train d'agrément, tous les jours, excepté le dimanche...3:30 p. m.	No 6, Train d'agrément, tous les jours, excepté le dimanche......9:25 a. m.

Seule ligne qui ait des wagons-dortoirs de Pullman sur toute la route, sans changement, jusqu'à Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery, et St-Louis. Un changement seulement jusqu'à New-York et jusqu'aux autres villes de l'Est.

On peut se procurer des billets et retenir d'avance des places dans les SLEEPING CARS en s'adressant au bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

D. B. ROBINSON, Surintendant.

J. W. COLEMAN, Agent de billets.

NEW ORLEANS AND MOBILE RAIL ROAD (MOBILE FAST LINE.)

THE SHORTEST ROUTE TO ALL EASTERN CITIES.

CARRIES THE GREAT THROUGH MAIL AND SOUTHERN EXPRESS.

ONLY LINE WITH DOUBLE DAILY TRAINS.

On and after THURSDAY, OCT 2nd 1879, trains will arrive and leave depot, foot of Canal Street, as follows:

LEAVE.	ARRIVE.
No 1 Express, daily......7:30 a. m.	No 2 Express, daily.........7:41 a. m.
No 3 Express daily......5:00 p. m.	No 4 Express, daily.........9:14 p. m.
No 5, Coast accom., daily, except Sunday, 3:30 p. m.	No 6, Coast accom., daily, except Sunday 9:25a. m.

Only line running Pullman Palace Sleeping Coaches through without change to Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery and St. Louis. Only one change to New York and other Eastern cities.

Tickets may be obtained and Sleeping Car Berths secured in advance on application at the office corner Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON, Superintendent

J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

GRAND CHEMIN DE FER

Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux lieux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Tèche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures ; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

Billets "commutation"—500 milles pour $15.— Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les donner.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.

Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.

CHAS A. WHITNEY & CO. Agents.

A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodeaux, allant à Thibodeaux et Houma.

Avis aux Contribuables.

L'E soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les taxes de l'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR, Passage de la Bourse.

J. B. JUNQUA,

Nos 27, 29 et 31 RUE BIENVILLE, Nouvelle-Orléans.

MARCHAND - COMMISSIONNAIRE

—IMPORTATEUR DE—

Cognacs, Vins, Liqueurs et Whiskies Fins.

FABRICANT DE SIROPS DE PREMIER CHOIX, ET D'eau de Seltz et d'eaux Minérales,

Avec le dernier appareil Hermann-Lachapelle de Paris, qui a obtenu la Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de 1878. Sect—6m

PHARMACIE DUCONGE,

39............RUE DE CHARTRES............39

NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHÉ,

SUCCESSEUR.

LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie et favorable [illegible] MEDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'on généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La Maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.

Agence pour la vente du Wilbur's Dysentery Remedy.

1 sept-79 - 1 an

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE.

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER," Propriétaire des célèbres Bitters Our Own Louisiana Aromatic Bitters, 53 rue de Chartres et 36 rue Bienville, Nlle-Orléans.

27 mai 79.—1 an.

THE NEW ORLEANS BEE,

DUFOUR & LOMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73 CHARTRES.

TERMS:

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14 ; half-yearly, $7 ; quarterly, $3

Price of the paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $3 ; half early, $1 50

Quarterly, $1 ; Single copy 10 cents.

EDITION HEBDOMADAIRE de l'ABEILLE de la Nlle-Orléans.

Prix de l'abonnement, port compris (excepté pour l'étranger.)

1 an................	$3 00
6 mois................	1 50
4 mois................	1 00
3 mois................	75

Département du Sud.

COMPAGNIE D'ASSURANCE Liverpool, London and Globe

NLLE-ORLEANS,

Bureau Central, No 134 rue Gravier.

Capital en actions payé......	$1,228,900 00
Total de l'actif	30,781,898 40
Placements faits dans ce pays	4,391,097 00

Attention spéciale accordée à la propriété foncière, à la Nouvelle-Orléans. Polices d'un, de trois et de cinq ans sur les propriétés et leurs contenus aux taux les plus réduits.

Toutes marchandises assurées aux conditions les plus avantageuses.

Pertes établies promptement et payées sans escompte.

Conseil de direction, à la Nlle-Orléans, Centre :

J. F. SCHRODER, président.

PERRY NUGENT, NEWTON BUCKNER, GEORGE WIGG.

HENRI V. OGDEN, Secrétaire.

J. P. ROUX, Asst-Secrétaire.

20sep—au Lerner

BUREAU DE LA Compagnie d'Assurances Mutuelles du Crescent.

Nouvelle-Orléans 17 mai 1879.

TRENTIÈME ETAT ANNUEL.

LES directeurs, conformément à la charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1879 :

Primes d'incendie	$165,168 05		
Primes maritimes	34,051 22		
Primes de rivières	69,324 35		
		$258,548 32	
Primes nettes	$224,143 53		
Moins réassurances....	$13,716 40		
Moins primes remboursées	5 626 57		
	19,342 97		204,800 55
PERTES.			
Pertes d'incendie....	$ 36,038 94		
Pertes maritimes	9,337 36		
Pertes de rivières.....	28,576 05		
	$ 73,952 35		
Taxes, dépenses, escomptes, profits et pertes, moins intérêts, loyer, sauvetage, épargnes, etc.	36,442 66		
			110,395 01
Profits nets...			$ 94,405 54
La compagnie possède l'actif suivant :			
Billets à recevoir....	$ 31,461 83		
Prêts sur bons et hypothèques	90,175 00		
		$ 121,636 83	
Prêts sur demande...	$ 52,552 64		
Argent en caisse.....	48,521 02		
		101,073 66	
Propriétés foncières.....		109,008 66	
Bons de ville, actions de banque et autres		94,692 53	
Primes en voie de collection....		25,807 38	
Suspense account et fractions d'actions		14,156 69	
		$466,307 50	

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 17e jour de mai 1879.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a décidé aujourd'hui qu'après avoir payé dix pour cent en argent aux actionnaires et transporté au compte de profits et pertes $15,740 placés en action de la Banque Mechanics' and Traders', que possédait cette Compagnie, ainsi qu'une somme additionnelle pour couvrir la perte résultant de la dépréciation des valeurs, il serait déclaré un dividende de vingt pour cent en argent sur les primes participantes nettes, payable lundi 16 juin 1879.

DIRECTEURS :

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
Edw'd J. Gay,	Simon Hernsheim
Simon Forchelmer,	Jos. B. Wolf,
R. B. Post,	Edw'd Pilsbury,
Jno. R. King,	Fred'k Camerden,
Joseph W. Stone,	George Martin,
Alfred Moulton,	L. C. Jurey,
Edward Nalle,	Geo. W. Sentell,
Paul E. Mortimer,	Jno. V. Moore,
W. B. Conger,	Henry M. Preston,
Isidor G. Bush,	John M. Parker.

21mai—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE —DES— FACTORS & TRADERS.

37 -- RUE CARONDELET -- 37

CAPITAL PAYÉ -- $1,000,000.

ED. A. PALFREY, Président.

JOHN CHAFFE, Vice-Président.

THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Emet des polices couvrant les risques du feu, des rivières et de mer aux taux les plus bas.

—ADMINISTRATEURS—

John I. Noble,	B. F. Eshleman,
John Chaffe,	Wm. C. Black,
Richard Milliken,	Chas. Chaffe,
J. I. Warren,	L. C. Jurey,
Saml. Friedlander,	Wm. Hartwell,
A. A. Yates,	C. J. Leeds,
R. M. Walmsley,	A. T. Janin,
A. H. May,	Jos. Bowling,
T. Lytt. Lyon,	A. M. Bickham,
Samuel H. Boyd,	Henry Abraham,
Joseph McElroy,	Louis Bush,
Wm. J. Behan,	A. Brittin,
	G. W. Sentell.

Sept—6m

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS

No. 104 Canal Street.

TWENTY-FIFTH ANNUAL STATEMENT

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement :

Premiums received during the year ending May 31, 1879, including unearned premiums of the previous year—		
On Fire Risks		$315,774 30
On Marine Risks		18,955 32
On River Risks		19,701 75
Total premiums		$354,431 37
Less unearned premiums		111,253 00
Net earned premiums 31st May 1879		$243,178 37
LOSSES PAID—		
On Fire Risks	$61,066 06	
On Marine Risks	10,964 89	
On River Risks	5,323 39	
Taxes and expenses, less interest	11,635 11	
Re-insurances and return premiums	17,820 61	$106,809 89
		$136,369 48
Reserved for unpaid losses		22,000 00
Profit		$114,369 48
The company have the following assets, estimated at market value:		
Real Estate		$206,176 85
City Bonds and Mortgage Bonds..		15,000 00
Bank, Water Works and other stocks		122,561 68
Notes secured by mortgage or pledge		192,902 33
Bills receivable		62,563 43
Premiums in course of collection		35,630 81
City Scrip		2,000 00
Judgment on mortgage notes		3,000 00
Cash on hand		61,392 41
		$712,227 51

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

P. FOURCHY, President.

G. W. BOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. }

Sworn to and subscribed before me, the 9th day of June, 1879.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 9th day of June, 1879, it was resolved to declare a cash dividend of twenty per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1879, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the stockholders, on demand, interest at the rate of ten per cent per annum on their stock.

Directors :

P. MASPERO,	D. FATJO,
J. J. FERNANDEZ,	EDWARD TOBY,
PAUL FOURCHY,	D. A. CHAFFRAIX,
JOHN GEDDES,	M. W. SMITH,
JNO. B. LALLANDE,	CHAS. LAFITTE,
	B. W. TAYLOR.

10 juin—1an

FEUILLETON.

Commencé le 11 sept.

OLIVE VARCOE,

—PAR—

FRANCOIS DERRICK.

TRADUCTION DE LEON BOCHET

DEUXIEME PARTIE.

VIII—(Suite)

Au moment où l'express, côtoyant les grands hêtres majestueux, franchissait la rivière, le pont pittoresque, et passait devant le vieux château, posé comme une couronne au sommet des pelouses en pente, un gentleman, qui depuis quelques minutes n'avait pas un seul instant cessé de regarder attentivement par la fenêtre de son compartiment, se retourna avec vivacité vers ses compagnons de route, et indiquant de la main le domaine, demanda quel en était le propriétaire.

—Le château appartient à Mme Langley, monsieur, répondit un des voyageurs. Mme Langley est veuve, et n'a qu'une seule fille.... d'une grande beauté, comme l'observe ce gentleman.

—Serait-ce une ressemblance fortuite ? se dit Damerel en lui-même. Est-ce que miss Langley est brune, avec des yeux et des cheveux remarquablement noirs ? demanda-t-il.

—Tenez ! voici justement miss Langley sur la pelouse. Et une vieille dame, en se penchant à la portière ; on ne peut pas dire précisément qu'elle soit brune, puisqu'elle ait les cheveux très-noirs, mais d'un noir-bleu, car ses yeux sont bleus comme ceux d'une Irlandaise.

Comme le train côtoyait à ce moment la rivière après avoir dépassé les grands hêtres, et que rien ne cachait plus la vue du château et des pelouses, Damerel put apercevoir une grande et gracieuse jeune fille debout sur le gazon.

Un seul coup d'œil lui suffit pour se rendre compte que ce n'était pas celle qu'il avait vue sur le pont, et dont les yeux éclatants l'avaient si fort impressionné.

—Je remarque que miss Langley est de grande taille, dit-il. Je croyais avoir vu ici une jeune lady très-petite au contraire, et cependant d'une grande beauté.

—Ah ! vous voulez parler, sans doute, de sa nouvelle institutrice, ou plutôt de sa nouvelle amie,—car elle est plutôt son amie que son institutrice,—dit le premier voyageur. Elle vient des montagnes d'Ecosse. Elle est, en effet, très-petite, et, comme vous dites, très-jolie.

—Des montagnes d'Ecosse !

—A ce qu'on dit, du moins, répondit la vieille dame. Je ne crois pas cependant que Vanditter soit un nom écossais.

Il y avait dans le ton de la dame une certaine expression, quelque chose de particulier qui frappa Damerel.

—Vous semblez ne pas approuver le choix de cette ravissante institutrice, dit-il.

—Oh ! je pense que miss Vansittart est trop jeune pour qu'on la charge de l'éducation d'une jeune fille comme Floriane Langley, voilà tout ; et je crois que si Mme Langley n'était pas malade et aveugle, elle ne donnerait pas pour compagne à sa fille une personne d'une si remarquable beauté.

—Comment ! Mme Langley est aveugle ! Puis-je vous demander ce qu'il y a de si remarquable dans cette jeune personne ?

—Sa beauté est étonnante, mais d'une nature trop étrange. Ce n'est évidemment pas ce qui convient à l'institutrice ou à la compagne d'une jeune fille. Miss Vansittart elle-même le comprend, et se rend sans doute compte que sa jolie figure est une gêne pour une femme dans sa position, car elle fait tous ses efforts pour la cacher. Elle pousse même quelquefois les choses jusqu'à l'excentricité. Ainsi, à l'église, elle porte un double voile de crêpe qui recouvre entièrement son visage ; et plutôt que de s'exposer à rencontrer un étranger, elle aimerait mieux, je crois, se détourner de son chemin de plus d'un mille.

—Me permettrez-vous de vous demander, madame, comment Mme Langley a connu cette jeune femme ? Je vous en prie, répondez-moi sans crainte. Ce n'est pas par pure curiosité que je vous questionne. J'ai de sérieuses raisons pour désirer être renseigné.

—Rien de ce que je pourrais apprendre sur miss Vansittart ne me surprendrait, observa la vieille dame en haussant les épaules d'une façon significative. Je ne saurais vous dire précisément comment elle est entrée dans la famille Langley ; mais je pense que c'est par l'entremise de quelque avocat de Londres.

Damerel se sentait étrangement embarrassé. Etait-il réellement possible que cette miss Vansittart, écossaise et recommandée à Mme Langley par un avocat de Londres, fût la même fille qui, quelques mois auparavant, s'était enfuie avec Charles Vigo ? Il se rappela tout à coup l'expression de frayeur de ses yeux attentifs, qui levés sur lui lors du passage du train, l'avaient regardé si fixement ; il se rappela la pâleur de spectre de ce visage, et ces petites mains qu'il avait vues, quoique rêvant à moitié, serrer convulsivement la balustrade du pont, et ces lèvres tremblantes de peur. Le souvenir lui suffit. C'était bien Olive ! et il fallait, à n'importe quel prix qu'il la dénonçât.

—Madame, dit-il, je crains que la compagnie de cette jeune fille ne soit plus que compromettante pour miss Langley.... C'est une coquine qu'on ne saurait tolérer plus longtemps. Voulez-vous être assez bonne pour m'indiquer le nom du magistrat le plus proche, en supposant que je descende à la première station, comme j'en ai l'intention ?

—Grands dieux ! s'écria la vieille dame toute agitée, c'est horrible !.... C'est capable de tuer la pauvre Mme Langley !.... Une aventurière, monsieur, je suppose.... Quelque abominable intrigante en jupons.... ou quelque chose dans ce genre-là ?.... Mais c'est vraiment épouvantable d'avoir eu une pareille créature dans sa maison depuis trois mois !

—Vous demandez le nom d'un magistrat ? dit un des voyageurs. Permettez-moi de vous dire que je suis moi-même magistrat, et de plus ami de Mme Langley. En descendant du train, je serai heureux de recevoir, quand vous serez seuls, votre déposition. J'imagine que vous êtes le jouet d'une grande erreur. Je n'ai jamais remarqué dans miss Vansittart autre chose que les manières d'une femme parfaitement distinguée.

Quelques minutes après, le train s'arrêta à une station intermédiaire, et Damerel mit pied à terre en compagnie du magistrat.

—Venez chez moi, dit ce dernier, vous m'y ferez part de tout ce que vous avez à dire. Je serais désolé que Mme Langley et sa fille fussent exposées à un ennui et à un scandale, si je puis les leur éviter.

Vivian Damerel ne consentit à cet arrangement qu'avec une certaine répugnance. Il lui semblait qu'il devait en résulter une perte de temps inutile. Il désirait mettre le plus tôt possible Olive Varcoe entre les mains de la justice, et prouver à tous sa culpabilité. Ce n'était pas seulement de l'indignation et de l'horreur que cette fille lui inspirait, mais aussi une irritation profonde pour l'avoir brouillé à jamais avec son ami Charles Vigo ; et son désir immodéré que justice fût faite avait quelque chose qui ressemblait à la soif de la vengeance !

Floriane Langley était une enfant gâtée, seule fille d'une famille de quatre filles, elle avait été, dès son enfance, choyée par son père, par sa mère et par ses frères, sans dévoûment, à la vérité, pour son caractère qui, malgré une opiniâtreté et une impertinence assez communes chez ceux dont les caprices ne trouvent que des admirateurs et les moindres désirs d'humbles serviteurs, était resté doux et charmant.

Pour sa mère, elle était la plus tendre des amies, l'oiseau qui la consolait de sa cécité, la fleur, dont, sans la voir, elle savourait le parfum. De son côté Floriane avait pour cette mère infirme une affection attentive, empressée, pleine de pitié qu'on rencontre rarement chez une fille si jeune. Elle avait, de bonne heure, compris qu'elle ne pourrait jamais la quitter, qu'elle se devait tout entière à elle, et qu'il lui faudrait renoncer à tout autre amour. Cette résolution eut une telle influence sur la manière d'être de Floriane que, lorsque, jeune fille, elle fit son entrée dans le monde, aucun de ses admirateurs n'osa se déclarer, et qu'il n'y eut même pas de jalouses entre eux, tant elle se montra indifférente pour tous.

Le lendemain matin du voyage interrompu de Vivian Damerel, Floriane tenait compagnie à sa mère dans sa chambre, lorsqu'un domestique entra, tenant une carte de visite à la main.

—Monsieur Lynher, madame, est en bas, et désire vous parler en particulier.

—Qu'est-ce qu'il veut ? demanda Mme Langley un peu alarmée. Va voir, ma chère Floriane.

Floriane obéit, et trouva deux messieurs attendant dans le petit salon.

—Ma chère enfant, lui dit M. Lynher en lui tendant la main, c'est votre mère que je désire voir. Permettez-moi de vous présenter M. Damerel, un gentleman anglais en voyage aux Lacs.

Floriane salua, et levant pour la première fois les yeux sur l'étranger, elle vit devant elle le personnage brun et froid qui avait la veille si étrangement regardé Olive Vansittart.

—Je crois que vous étiez dans le train express, hier, monsieur, dit-elle en rougissant légèrement. Il passe si près de notre jardin que nous pouvons parfaitement distinguer les visages des voyageurs.

Pour la première fois de sa vie, Vivian Damerel se sentit déconcerté par le regard d'une femme.

—Je crois en effet vous avoir vue sur la pelouse, avec miss Vansittart. Je pense que je connais cette dame.

—Vraiment ! dit Floriane surprise.

—Attendez un peu, mon cher monsieur, que vous ayez vu cette personne encore une fois, dit vivement M. Lynher ; il n'y a rien de trompeur comme ces ressemblances de hasard. Miss Floriane, j'espère que vous serez assez bonne pour prier votre mère de m'accorder un instant d'entretien....

Vivian Damerel l'interrompit. Il était impatient de tout dire. Chaque moment de plus, passé par Olive dans cette maison, lui semblait une souillure dont la pensée seule l'irritait profondément.

—Miss Langley, dit-il du ton le plus respectueux, je considère comme un devoir envers vous de vous parler sans circonlocutions, et d'agir promptement. M. Lynher, avec une bonté intempestive, suivant moi, tarde trop à vous apprendre qu'en miss Vansittart j'ai reconnu une femme qui n'est autre qu'une criminelle échappée aux poursuites de la justice.

Floriane fixa sur lui, pendant un moment, ses grands yeux bleus étonnés, puis se détourna lentement avec indignation et mépris.

—Miss Vansittart ne m'a pas quittée un seul jour depuis trois mois, monsieur, dit-elle ; j'ai donc pu dans cette période de temps, la connaître et l'apprécier. Je vous affirme que c'est moi et non elle que vous insultez, en osant porter contre elle une si horrible accusation.

Jamais Vivian Damerel ne s'était senti si misérablement humilié qu'à ce moment. Il perdit son calme, sa dignité d'homme bien élevé, en entendant ces paroles dédaigneuses de Floriane, et se levant tout à coup, il s'écria avec emportement :

—Miss Langley, mettez-moi en présence de votre institutrice, je vous en conjure. Si je me suis trompé, si j'ai été injuste pour cette dame, personne ne s'en réjouira plus que moi, quand bien même je devrais encourir votre disgrâce pour toujours.

—Ah ! cela, c'est ce que nous pouvons faire de mieux, ma chère enfant, dit M. Lynher. Allons trouver miss Vansittart, et la chose sera éclaircie immédiatement. Après tout, il ne faut pas en vouloir à ce jeune homme. Il serait pas, vous savez, mettre l'affaire entre les mains de la justice, et ne pas se donner la peine de s'adresser à vous et à moi.

Floriane regarda froidement Vivian Damerel, et le salua avec une politesse affectée ; puis elle écrivit quelques mots à miss Vansittart pour la prier de s'habiller malgré son indisposition et de descendre au petit salon.

Pendant l'absence du domestique qui se chargea d'aller porter ce billet, tous trois restèrent silencieux et embarrassés. M. Lynher était perplexe et inquiet ; Floriane dédaigneuse et Vivian Damerel tout à fait mal à l'aise. Il commençait à haïr Olive, comme il ne l'avait jamais haïe. Il éprouvait, au fond du cœur, comme une étrange satisfaction, en pensant que dans quelques instants elle serait arrêtée et remise aux mains du constable à la station près de la porte du château, et que l'admirable jeune fille, qui en ce moment détournait les yeux avec un dédain si méprisant, se tournerait alors vers lui—il n'en faisait aucun doute—en le remerciant de l'avoir débarrassée d'une misérable créature coupable d'assassinat.

—S'il vous plaît, miss Floriane, miss Vansittart n'est pas dans sa chambre, dit le domestique en rentrant, d'un air terrifié. J'ai frappé à la porte plusieurs fois, et personne ne m'a répondu. Alors j'ai ouvert, et suis entré dans la chambre. Elle était vide, miss, et la malle n'y était pas non plus.... un gros paquet qu'il faut qu'elle ait emporté avec elle ; la fenêtre était ouverte, miss, et cette lettre sur la table.

Floriane, pâle comme une morte, lui arracha avidement la lettre des mains, l'ouvrit et la lut :

" Chère Floriane, je me suis enfuie, et je ne laisse derrière moi aucune protestation d'innocence. Je ne vous demande que de ne juger avec votre cœur, sans vous laisser influencer par l'opinion des autres. Hier, vous m'avez dit que vous me croiriez en moi, même si on vous racontait quelque étrange et terrible histoire, capable d'ébranler la confiance d'amis plus anciens que vous. Je ne vous demande pas, aujourd'hui de me tenir parole : ce serait peut-être trop exiger d'une petite fille dont l'esprit serait accablé par les affirmations et la haine ; je vous demande quelque chose de plus pénible, Floriane.

" .... Je vous demande, non pas de dire que je vous ai toujours semblé innocente et sincère, non pas de prendre noblement et bravement mon parti, " comme votre cœur vous portera à le faire, mais de vous contenter d'écouter tout ce qu'on vous racontera de moi, et de garder le silence. Ne cherchez pas à convaincre de mon innocence celui qui me croit coupable. Si vous parveniez à le faire changer d'opinion, Floriane, vous me causeriez un tort irréparable, et tout ce que j'ai souffert jusqu'ici, je l'aurais souffert en vain. Laissez les accusations s'entasser les unes sur les autres, les preuves s'ajouter aux preuves, jusqu'à ce que mon nom tombe écrasé sous leur poids. Ce qui serait au-dessus de mes forces de supporter, c'est la misère d'avoir tant souffert en vain. Je vous implore donc, Floriane, du plus profond de mon cœur, de garder le silence. A quoi bon en dire davantage ? Adieu.

" Votre amie,

" O. V. "

" P. S.—Il se peut que nous ne nous revoyons jamais en ce monde. Si quelque jour, vous rencontrez Charles Vigo, mon héros, soyez son amie pour l'amour de moi. "

Floriane avait lu cette lettre avec des yeux pleins de larmes. Alors elle la plia, et la tenant fortement serrée dans sa main, elle releva la tête, et rencontra le regard ardent de Vivian Damerel fixé sur elle. Le jeune homme semblait triste, mais résolu et ferme.

—Avez-vous quelque chose à nous dire, miss Langley ? demanda-t-il d'un ton grave.

—Rien, si ce n'est que miss Vansittart s'est enfuie.

—Je l'ai compris de suite. Ne croyez-vous pas que ce serait faciliter l'action de la justice, que de permettre à votre ami M. Lynher de prendre connaissance de cette lettre ?

—Je ne trahirai pas la confiance de cette pauvre fille, quand bien même elle serait coupable ! répondit Floriane indignée.

—Bonté divine ! quelle sympathie aveugle est-ce là ? Comment cette misérable réussit-elle donc à gagner ainsi à sa cause les plus nobles natures ? Elle a déjà perdu, déshonoré mon ami le plus cher, Charles Vigo, et maintenant....

Vivian Damerel n'acheva pas sa phrase. Il s'arrêta tout à coup comme s'il eût compris que son indignation l'entraînait trop loin.

—Est-ce que M. Vigo est de vos amis ? demanda vivement Floriane.

—Il l'était. Mais pourquoi cette question ? Le connaissez-vous ? Est-il venu ici ?

—Je ne le connais pas, et je ne l'ai jamais vu. Je vous fais seulement cette question, parce qu'il me paraît étrange qu'un homme que miss Vansittart tien en si haute estime puisse être de vos amis.

—Nous ne sommes plus amis maintenant, dit Damerel d'un ton amer. Elle nous a brouillés. Elle l'a perverti jusqu'à le rendre fou. Sans lui, elle n'aurait jamais échappé aux conséquences de son crime ; sans lui, elle n'aurait jamais souillé votre maison de sa présence. C'est lui qui l'a fait entrer ici. Miss Langley, je ne puis trouver d'expression qui peigne la culpabilité de cette fille envers vous, car elle a profité de votre innocence pour gagner votre amitié ; elle a osé par le mensonge et la ruse faire de vous sa compagne de tous les instants ; et vraiment je croirais vous outrager en vous racontant tous les détails de son crime.

—Vous vous trompez, monsieur, dit froidement Floriane, car je n'en croirais pas un seul mot.

—Vous ne me croiriez pas ! s'écria Damerel en rougissant.

—Pardonnez-moi, monsieur, je sais que vous seriez convaincu de la vérité de vos paroles, que vous croiriez tout ce que vous me diriez ; mais je sais aussi que vous vous trompez vous-même, et que vous basez votre jugement sur des faits et sur des circonstances dont le vrai sens vous échappe.

—Vous parlez généreusement, miss Langley ; mais vous ignorez tout, n'est-ce pas ?

(*A continuer.*)

Tout le monde va à l'ETOILE ROUGE.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 8 rue Carondelet.